

Projet Casdar 9068



Un projet CasDAR sur 3 ans

16 conseillers agricoles

6 partenaires de la Recherche et du Développement agricole

5 chefs de services

Projet Casdar 9068

Accompagner les conseillers pour intégrer l'enjeu de **réduction** des produits phytosanitaires

Réduction des produits phytosanitaires, Evolution du contexte réglementaire et économique, Diversification des pratiques, des attentes et du profil des agriculteurs, ...

Tous ces changements entraînent des évolutions dans la manière d'accompagner les agriculteurs et impactent durablement le métier du conseiller.

Réfléchir la mutation du métier de conseiller en agronomie devient un enjeu collectif.

Le projet « Conseillers demain » a été mené, avec des chercheurs, des **conseillers** et des chefs de service, pour qualifier ces changements de métier et identifier les conditions nécessaires à l'accompagnement des conseillers.



avec la contribution financière

du compte d'affectation spéciale

« Développement agricole et rural »



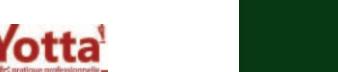
Projet piloté par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Chambres d'agriculture partenaires :

Région Centre : 28, 36, 37, 41, 45 et Chambre régionale d'agriculture
Région Lorraine : 54, 55, 57, 88
Région Picardie : 02, 60, 80
Région Pays de la Loire : 44



Affilié au



Conseillers demain
accompagner la réduction des phytosanitaires



Un projet construit pour et avec des conseillers au service d'agriculteurs dans un environnement qui change pour répondre aux besoins des conseillers



Téléchargement gratuit à partir du site :

<http://www.chambre-agriculture-28.com/espace-agriculteurs/conseillers-demain/>

Espace de connaissances

Les livrables du projet

Modélisation de la relation de conseil par Gagneur C.A.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2011.

La boîte à outils du conseiller.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Propositions pour les organisations.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.



Autres productions du projet

Idées-clés de la modélisation de la relation de conseil par les conseillers du projet.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Réduire l'emploi de produits phytosanitaires en agriculture : des conseillers à accompagner.
A partir de l'enquête réalisée par des étudiants de ESA, par Sigwalt A. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Le tour de plaine « revisité »
par Gilet J.D. Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain », 2012

Fiches descriptives de l'Agroseil du RMT SdCI
par Cerf M., Laudinot V., Anatint JB., Baechler F., Lemaire P.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2011.

Bibliographie sur les produits phytosanitaires
par Cervek C., David O.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2011.

Cinq idées-clés sur l'acquisition des compétences
par Delbos C., Sigwalt A.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Ressources informatives utilisées dans le conseil sur la réduction des phytosanitaires
par Delbos C., Lemaire P.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Retour réflexif sur le vécu des conseillers dans le projet,
à partir de 5 questions posées aux conseillers,
analyses de Sigwalt A., Olry P., Falgas C., Delbos C.
Projet CasDAR 9068 « Conseillers demain ». 2012.

Articles publiés au sujet du projet

Cerf M., et al. 2012.
Les métiers d'agent de développement agricole en débat :
Comment accompagner des agriculteurs qui changent leur
façon de cultiver ? Innovations Agronomiques 20, 101-121.

David O., Delbos C., Falgas C., 2011.
Conseillers agronomiques demain : savoirs informels et politiques
en crise. Colloque International « Crise et/ou éducation »,
Université Paris Ouest, Nanterre.

Interview de Jérôme Brunet,
Conseiller en productions végétales, l'animation est au cœur du
métier de conseiller. Propos recueillis par De Torcy Bertrand.
Travaux & Innovations n°190, Août Septembre 2012.

Falgas C., Brunet J., 2012.
La démarche de co-construction et l'attitude du conseiller.
Travaux & Innovations n° 192, novembre 2012.

Sigwalt A., Delbos C., 2012.
Diminution des pesticides : accompagner les conseillers agro.
Travaux & Innovations n° 191, octobre 2012.

D'autres articles en cours de publication dans Travaux & Innovations et la Revue des Chambres d'agriculture.



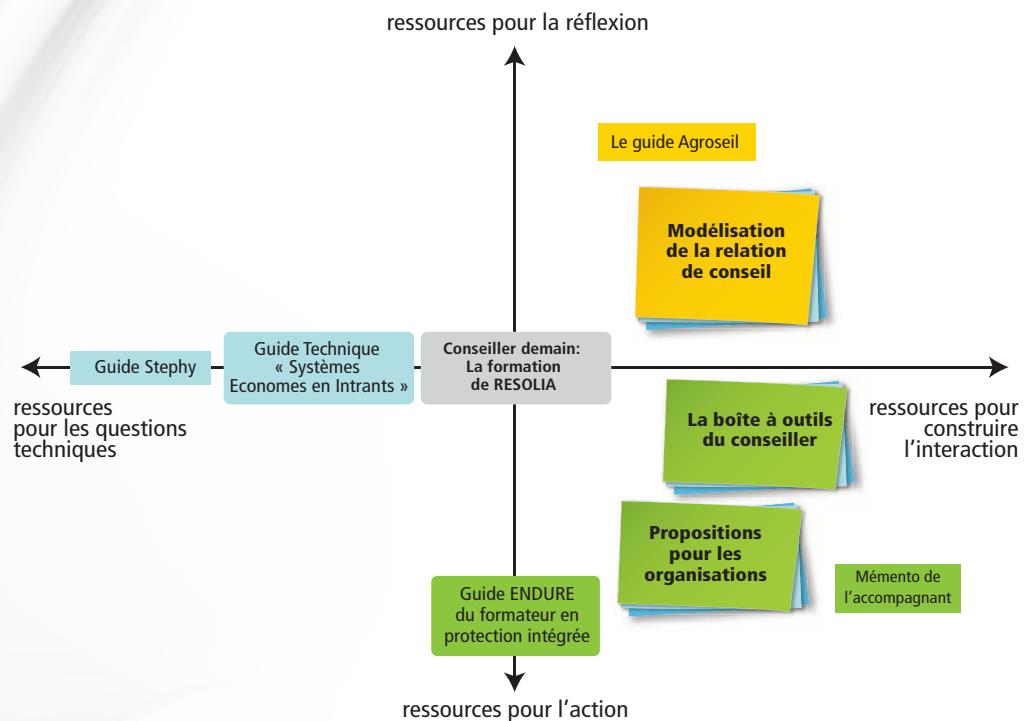
Nous proposons le schéma suivant qui permet de positionner les livrables de notre projet et, de manière non exhaustive, différents travaux rencontrés aujourd'hui selon deux axes :

1. L'axe vertical permet de positionner les ressources selon leur degré d'opérationnalité :

- c'est-à-dire des outils les plus réflexifs : outils permettant aux conseillers de s'interroger, de rendre compte, de mettre des mots sur la réalité du métier ;
- aux outils les plus opérationnels : outils permettant aux conseillers d'agir.

2. L'axe horizontal permet de positionner les ressources

- selon qu'elles aident le conseiller à construire son intervention sur le plan technique
- ou selon qu'elles aident le conseiller à construire sa posture et ses modes et cadres d'interactions.



Sur ce schéma, nous avons choisi de faire apparaître des outils aidant à la réduction de l'usage des phytosanitaires dans l'interaction, dans la relation de conseil. Cela exclut donc les outils participant à d'autres activités, comme l'expérimentation. Il ne se veut pas exhaustif. La position relative des ressources entre elles et par rapport à chaque axe ne doit pas être interprétée.

Edito



Qu'implique la réduction des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles ?

Le Grenelle de l'environnement a défini un objectif ambitieux pour l'usage des produits phytosanitaires : une réduction de 50 % de leur utilisation à l'horizon 2018, si possible. Cet objectif implique une **modification profonde des pratiques culturelles** des agriculteurs : transformations dans la conduite des cultures et dans leurs successions de façon à conserver une rentabilité économique. Changer de logique est difficile pour les agriculteurs et pour leurs conseillers. Cela implique une modification dans la manière d'approcher le métier d'agriculteur : la ré-découverte de son métier en acquérant une méthode de travail faisant plus largement appel à des méthodes agronomiques. Celles-ci nécessitent un partage de savoirs et savoir-faire entre conseillers et agriculteurs, différents de ceux mis en œuvre jusqu'à présent.

La réduction des phytosanitaires soulève donc la question du développement agricole et de l'activité de conseil ?

Derrière la réduction des phytosanitaires est posée la question de l'accompagnement et des conseils donnés aux agriculteurs ; de fait, la problématique de notre projet concerne l'évolution du métier de conseiller(e) en agronomie.

Nous sommes dans un moment de transition pour les activités du « développement agricole » : fortes attentes sociétales et normalisation, avec un déplacement de la réglementation vers le niveau européen. Par ailleurs, la notion de « territoire » a pris un nouveau sens : pays, intercommunalité ou bassin versant. Ainsi des enjeux nouveaux ouvrent des partenariats nouveaux, de nouvelles interdépendances et de nouvelles attentes. Les conseillers doivent apprendre à se repositionner dans un environnement qui change et à mieux appréhender la diversité des besoins des agriculteurs.



Comment engager clairement le conseil agricole dans la réduction des produits phytosanitaires ?

L'évolution doit porter sur la manière dont le conseiller travaille avec les agriculteurs. Le développement de systèmes de cultures permettant de réduire l'usage des produits phytosanitaires implique de mobiliser une **intelligence collective** et non plus de développer une posture prescriptive. Dans ce contexte de transition, l'idée de **co-construction** semble s'imposer ; elle permet de garantir la robustesse des changements. Il faut proposer **des éléments pour soutenir l'apprentissage** de ce processus de co-construction ; travailler avec les conseillers et leurs responsables sur la façon de présenter et de mettre en place le service auprès des agriculteurs. Enfin, il est nécessaire de rendre explicite le cadre d'action pour construire un nouveau contrat entre l'agriculteur, ou le collectif, et le conseiller. Ce processus ne concerne pas uniquement le conseiller ; il doit être accompagné au niveau de l'organisation.

Pour accompagner les agriculteurs français dans le changement des pratiques culturelles, il est nécessaire **d'aider les conseillers à construire de nouveaux repères et d'intégrer dans nos organisations de nouvelles formes d'intervention**.

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et préserver la rentabilité des exploitations est un défi que nous devons relever tous ensemble. Je souhaite que ce projet, construit par des conseillers pour les agriculteurs, nous aide dans cette voie.

Philippe Lirochon



5 questions aux animateurs du projet



Quels sont les objectifs du projet ?

Le projet Conseillers demain vise à enrichir la capacité de réponse et d'adaptation des conseillers et des organisations, dans un environnement en changement. Cela passe par :

- Donner aux acteurs, à commencer par les conseillers eux-mêmes, des clés de compréhension et des repères pour mieux définir et appréhender les situations nouvelles ou changeantes dans lesquelles les conseillers interviennent ;
- Leur proposer des outils et des méthodes pour sécuriser leur action ;
- Faire quelques propositions aux organisations permettant de favoriser le changement.

Quelles options avez-vous retenues pour travailler pendant ces 3 ans ?

Nous avons fondé le projet sur le postulat que le métier de conseiller en agronomie est en mutation. Nous avons fait le pari de nous appuyer sur un groupe de conseillers pour réfléchir sur les conditions nécessaires pour accompagner ce changement.

Dans les travaux, le choix a été celui de l'observation des conseillers en situation, des mises en œuvre sur le terrain et des travaux en petits groupes de conseillers pour :

- Décrire, mettre à plat le métier de conseiller
- Identifier les difficultés, les besoins
- Formuler des hypothèses sur leurs besoins pour réaliser le métier dans le changement
- Expérimenter les méthodes et évaluer leur intérêt par rapport aux besoins formulés.

Il s'agit donc d'un travail construit et enrichi au fil des ateliers par les conseillers, qui a fait appel aux mécanismes collectifs tels qu'ils sont utilisés par les conseillers avec des agriculteurs pour créer des conditions de changement de métier.

Présentez-nous en quelques mots les différentes productions du projet

Nous avons structuré les résultats du projet de la manière suivante :

- Le travail de recherche sur la modélisation de la relation de conseil « La Modélisation de la relation de conseil » réalisée par Charles Antoine Gagneur, sous la responsabilité scientifique de Marianne Cerf (INRA), apporte une approche systémique et réflexive du métier de conseiller en agronomie, et permet d'équiper de manière théorique les conseillers et les chefs de service pour mieux comprendre et se positionner dans les évolutions en cours.
- La boîte à outils à l'usage des conseillers et des responsables de service La boîte à outils se veut opérationnelle : proposer des outils et des méthodes aux conseillers qui sont amenés à accompagner des changements de pratique. Il s'agit d'outils souvent connus et éprouvés, l'innovation vient de l'articulation de ces outils dans le cadre de l'activité de conseil et des illustrations pratiques construites par les conseillers.
Ces outils et ces méthodes ont pour but de les aider dans quatre domaines : comprendre le contexte de l'agriculteur ; accompagner le changement ; s'ajuster en situation ; gérer la rencontre de conseil.
- Des propositions à l'usage des responsables de service et des organisations Destinées aux employeurs, responsables professionnels, et responsables de service, ces propositions ont pour but de promouvoir les conditions favorables à la mise en œuvre des outils et méthodes testés et à l'accompagnement des conseillers dans leur changement de métier.

Les 3 premières ressources citées ci-dessus sont illustrées par un exemple : « le tour de plaine revisité ». Au-delà de ces livrables, vous pouvez consulter dans l'espace de connaissances de la plaquette, les productions internes au projet qui traduisent toute la richesse de ces trois années de travail.

Quels liens avec d'autres actions menées sur cette thématique de la réduction des phytosanitaires et de l'évolution du métier de conseiller ?



Notre projet est voulu complémentaire d'autres travaux développés par d'autres organismes (RMT SdCi, APCA, AgroTransfert R&T, Trame, ...). Nous avons lors de la construction des résultats autant que possible établi des liens, cité les références, les travaux qui nous semblaient pertinents, complémentaires.